

Planning Prévisionnel des prochains stages

Vademecum 2023 inscription et reservation de stage

Formation Niveau 1, PE20 Gratuite*

Prérequis : avoir effectué un baptême

Le mercredi 19h à 22h

[Complexe sportif Jean Médecin 178 Rue de France - Quartier Magnan, 06000 Nice](#)

1ere Formation 9 séances consécutives du 19 octobre au 14 décembre 2022

2eme Formation 9 séances consécutives du 1 février au 29 mars 2023

*licence et cotisation à l'association obligatoire (143€) et certification FFESSM/CMAS (15€)
Matériel fourni sur place

Formation PE40 ou PA20 piscine/mer

Prérequis :

Justifier de 25 plongées en exploration N1, disposer de table de décompression immergeable MN90, parachute de palier et ordinateur de plongée.

Le mercredi 18h à 22h au puit de plongée

[Complexe sportif Jean Médecin 178 Rue de France - Quartier Magnan, 06000 Nice](#)

1ere Formation 5 séances piscine + 5 plongées mer consécutives du 26 octobre au 26 novembre 2022

2eme Formation séances piscine + 5 plongées mer consécutives du 8 février au 11 mars 2023

Coût pour les membres, stage 190€ et certification FFESSM/CMAS (15€)

Matériel fourni sur place

Formation PA60

Prérequis : une plongée d'évaluation

Formation en mer 20 séances les samedi matin du 15 octobre au 17 décembre 2022 puis du 7 janvier au 11 mars 2023.

Coût pour les membres, stage et certification sans le RIFAP 650€

Formation Guide de palanquée

Prérequis : une plongée d'évaluation

Formation en mer les samedi matin du 15 octobre au 17 décembre 2022 puis du 7 janvier au 11 mars 2023.

Préparation en piscine les mercredi soir 20h-22h et cours théoriques les jeudis sur la base à partir de 18h30 sur la même période

Examen du 31 au 2 avril 2023

Coût pour les membres, stage et certification sans le RIFAP 915€

2 candidats minimum

Formation Permis côtier réservé aux membres de PAN

Théorie le jeudi 13 octobre 2022 de 8h à 18h, 1er groupe de pratique le vendredi 14 octobre 2 candidats par journée 8h à 17h et les autres journées à définir selon le nombre de candidat

Dossier administratif complet à retourner sous forme papier et numérique avant le 1er octobre, les liens sont ci-dessous

[Contrat](#)
[Cerfa certif med](#)
[Procédure achat de timbre](#)

2 candidats minimum

Formation Plongeur Nitrox et plongeur Nitrox confirmé

Prérequis : une parfaite stabilisation et PE20 minimum

NITROX Élémentaire (2 plongées + gaz + Théorie + prêt de matériel)
115,00 € + certification 15€

Théorie 20 septembre le soir
Plongées en octobre les 4 et 13 le soir

NITROX Confirmé (4 plongées + gaz + Théorie + prêt de matériel) 230,00 €
+ certification 15€
(Sous réserve d'avoir suffisamment de matériel)

Théorie 28 septembre le soir
Plongées en octobre les 20, 27 le soir et 15, 22 matins

Stage Pédagogique Initiateur

Reprise pour les stagiaires n'ayant pas terminé leur cursus en même temps que les formations en piscine, rapprochez vous de vos tuteurs dès à présent pour programmer votre présence.

Stage initial MF1

Le CODEP 06 organise tout les ans une session en regroupant les membres des différents clubs.

Elle a généralement lieu en début d'année sur 3 week-end espacés, quand les dates seront fixées le stage sera déclaré sur le site de la [CTR](#)

Pour tout complément d'information ou si vous souhaitez suivre une formation qui ne figure pas ci-dessus, appel au 06 75 79 13 12

Pour toutes les formations le dossier d'inscription et réservation pour les nouveaux membres ou de réservation pour les membres à jours est à retourner complet 1 semaine avant le début du stage par mail à

inscription@plongeeaignautique.fr

[Vademecum 2023 avec tous les documents nécessaires](#)

Si vous êtes intéressés par une formation vous pouvez vous pré enregistrer en attendant de constituer le dossier d'inscription.

En vous inscrivant à une formation PAN va mettre des moyens humains bénévoles et du matériel pour vous mettre dans les meilleures conditions d'apprentissages, en retour vous devez vous engager à pouvoir suivre l'ensemble de la formation sur les dates proposées afin de respecter l'organisation et l'engagement des bénévoles.

Sauf pour conditions exceptionnelles, fermeture de la piscine, mauvaise météo, contre-indication médicale temporaire... aucune séance ne pourra être rattrapé ce qui pourra invalider le niveau ou la qualification préparé.

Nouvelle, ou renouvellement d'inscription à l'association

Les inscriptions pour la saison 2023 seront possible à partir du 15 septembre 2022 et valable jusqu'au 31 décembre 2023.

Vous trouverez dans le [Vademecum 2023](#) tous les documents et information

nécessaires pour la réaliser de façon dématérialisée vous évitez des déplacements et faciliter le travail des bénévoles qui s'en charge.

Pour information La FFESSM met à votre disposition [le Manuel de Formation technique \(M.F.T\) & Règlementation](#) qui vous permet de consulter le contenu des cursus proposé



PLONGEE AIGLE NAUTIQUE

50 BD FRANCK PILATTE

06300 NICE

cdb@plongeeaignenautique.fr

06 75 79 13 12

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur plongee aigle nautique.
[Se désinscrire](#)



© 2020 Plongee Aigle Nautique